

Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue en présentiel mercredi, le 13^e jour du mois d'avril 2022 à 19 heures, et à laquelle ont participé :

- Monsieur Lucien Bouchard, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Monsieur Jean-Marie Mercier, maire
- Madame Karine Paiement, mairesse
- Monsieur Daniel Racette, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Guy-Julien Mayné, maire
- Madame Estelle Muzzi, mairesse
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le conseil de la Municipalité régionale de comté agissant avec quorum sous la présidence de Monsieur Yves Boyer, préfet et maire.

Monsieur Rémi Raymond, directeur général, participe également.

Résolution 2022-04-61

APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE AVEC LA MRC DU HAUT-RICHELIEU
POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a déclaré sa compétence en gestion intégrée des matières résiduelles conformément à l'article 678.0.1 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1);

CONSIDÉRANT QU'une MRC peut procéder à une entente avec un autre organisme public conformément à l'article 938 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1);

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la MRC des Jardins-de-Napierville de conclure une entente avec la MRC du Haut-Richelieu pour la gestion intégrée des matières résiduelles;

PAR CONSÉQUENT :

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Racette, appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu unanimement:

D'APPROUVER l'entente relative à la gestion intégrée des matières résiduelles entre la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville et La Municipalité Régionale de Comté du Haut-Richelieu;

D'AUTORISER le préfet, ou en son absence la préfète suppléante, et le directeur général à signer pour et au nom de la MRC l'entente relative à la gestion intégrée des matières résiduelles;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la MRC tous documents afférents à la réalisation de la présente résolution.

ADOPTÉ

Signé : Yves Boyer, Préfet

Signé : Rémi Raymond

Directeur général /greffier-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Rémi Raymond

Directeur général/greffier-trésorier

Page 1 de 1